

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 décembre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1592)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 143

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 60 TER

À la dernière phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« ou »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.